

RCS : ARRAS  
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00072  
Numéro SIREN : 404 163 941  
Nom ou dénomination : EUROVIA PAS DE CALAIS

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2021 sous le numéro de dépôt 6531

**BILAN AU 31/12/2020**

 CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL  
*H. Zouari*

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD**  
2021

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal <input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
EUROVIA PAS DE CALAIS	0004 Rue Montaigne
SIRET 4 0 4 1 6 3 9 4 1 0 0 0 4 4	62670 MAZINGARBE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/01/2007
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SA VINCI 0001 cours Ferdinand de Lesseps 92500 RUEIL MALMAISON	SIRET 5 5 2 0 3 7 8 0 6 0 0 5 8 5

## B ACTIVITE

Activités exercées	Construction de routes et autoroutes	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
--------------------	--------------------------------------	---

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit	432 221
	Bénéfice imposable à 15%		<b>Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%</b>			
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15%		PV exonérées art. 238 quinquies	
		Autres PV imposables à 19%				
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>		
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/>		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W</b> <input type="checkbox"/>						

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus immobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case  dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

## G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  Si oui, indication du logiciel utilisé : SAP-ECC6

Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire (ECF) : .....			
- du comptable : .....			
			Tél : .....
- du conseil : .....			
			Tél : .....
- du CGA ou du viseur conventionné : .....			
			Tél : .....
- N° d'agrément : .....			

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EUROVIA PAS DE CALAIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 0004 Rue Montaigne 62670 MAZINGARBE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 0 4 1 6 3 9 4 1 0 0 0 4 4		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31/12/2020			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	80 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	62 004,66
		Constructions	AP	AQ	54 889,02
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	840 226,88
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	228 205,55
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	1
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	4 300
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	26 139
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 500
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	1 299 266,11	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	84 995,56	84 995,56
		En cours de production de biens	BN		
		En cours de production de services	BP		
		Produits intermédiaires et finis	BR		
		Marchandises	BT		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	23 159,21	23 159,21
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	19 804 379,16	19 284 180,42
		Autres créances (3)	BZ	5 377 868,37	5 377 868,37
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		
	Disponibilités	CF	8 693 552,94	8 693 552,94	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH			
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	33 983 955,24	33 463 756,50	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	34 763 022,61	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EUROVIA PAS DE CALAIS		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 364 655 )	DA		1 364 655
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		104 326,87
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG		22 280,42
	Report à nouveau	DH		-8 955 178,99
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		63 823,49
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		485 466,69
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		-6 914 626,52
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		6 148 592,66
	Provisions pour charges	DQ		501 298
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		6 649 890,66
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		107,78
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		3 431,03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		1 811 519,50
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		14 132 419,49
	Dettes fiscales et sociales	DY		6 305 347,61
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		2 212 266,15	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		10 562 666,91
<b>TOTAL (IV)</b>	EC		35 027 758,47	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		34 763 022,61
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		33 216 238,97	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		107,78	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
Désignation de l'entreprise : <b>EUROVIA PAS DE CALAIS</b> Néant <input type="checkbox"/> *						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	1 242 885,55	FE	FF	
		FG	67 465 088,74	FH	FI	
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ	68 707 974,29	FK	FL	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	18 049,31	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	5 312 822,43	
	Autres produits (1) (11)			FQ	400 974,63	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	74 439 820,66
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	24 489 131,42	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	1 946,83	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	32 963 312,89	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	483 878,46	
	Salaires et traitements*			FY	7 588 501,22	
	Charges sociales (10)			FZ	5 274 339,73	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	513 043,07
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	3 284 696,31	
	Autres charges (12)			GE	1 742 655,24	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	76 341 505,17	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	-1 901 684,51	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	1 855 235,37	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3 228,59	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	3 228,59	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	-3 228,59	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	-49 677,73	

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <b>EUROVIA PAS DE CALAIS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3/ 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	161 122,27	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	198 622,27	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	0	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	85 121,05	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	85 121,05	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	113 501,22	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ		
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	0	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>76 493 678,30</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>76 429 854,81</b>	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	<b>63 823,49</b>	
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	26 253,58
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	810,59	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 780 261,51	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	10 780		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Produits de cession sur immobilisations		37 500		
Reprise amortissements dérogatoires		161 122,27		
Dotations amortissements dérogatoires	85 121,05			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EUROVIA PAS DE CALAIS										Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
		TOTAL I				CZ		D8		D9		3					
INCORP.		Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		81 524,49		KE		KF		0	
CORPORELLES	Terrains						KG		123 770,20		KH		KI		0		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ				KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM				KN		KO				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2		KP		208 861		KQ		KR		0		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS		7 026 679,74		KT		KU		44 160		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV				KW		KX			
		Matériel de transport*						KY		2 339 665,85		KZ		LA		59 822,93	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		101 134,44		LC		LD		0	
		Emballages récupérables et divers *						LE				LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH				LI		LJ		0		
	Avances et acomptes						LK				LL		LM				
	TOTAL III						LN		9 800 111,23		LO		LP		103 982,93		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G				8M		8T			
		Autres participations						8U		2 201		8V		8W		2 100	
		Autres titres immobilisés						IP				IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT		52 881,22		IU		IV		0			
TOTAL IV						LQ		55 082,22		LR		LS		2 100			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		9 936 717,94		ØH		ØJ		106 082,93			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
						1		2									
INCORP.		Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		81 524,49			
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		123 770,20		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA				MB		MC				
		Sur sol d'autrui			IR		MD				ME		MF				
	Inst. gales, agencés et am. des constructions						IS		MG		MH		208 861		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		227 600		MK		6 843 239,74		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers						IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport						IV		14 000		MQ		2 385 488,78		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW				MT		101 134,44		MU	
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV				MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		0		NA		NB		
Avances et acomptes						NC		ND				NE		NF			
TOTAL III						IY		241 600		NH		9 662 494,16		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations						IØ		ØX		0		ØY		4 301		
	Autres titres immobilisés						II		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		23 242,22		2F		29 639		
	TOTAL IV						I3		23 242,22		NK		33 940		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		264 842,22		ØL		9 777 958,65		ØM			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>EUROVIA PAS DE CALAIS</b>							Néant <input type="checkbox"/> *						
<b>CADRE A</b>													
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	1 524,49	PF	0	PG		PH	1 524,49				
Terrains		PI	49 388,52	PJ	12 377,02	PK	0	PL	61 765,54				
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	145 935,88	PW	8 036,10	PX	0	PY	153 971,98				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 831 032,30	QA	399 580,56	QB	227 600	QC	6 003 012,86				
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG					
	Matériel de transport	QH	2 092 330,47	QI	87 362,98	QJ	14 000	QK	2 165 693,45				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	87 037,81	QM	5 686,41	QN	0	QO	92 724,22				
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT					
<b>TOTAL III</b>		QU	8 205 724,98	QV	513 043,07	QW	241 600	QX	8 477 168,05				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	8 207 249,47	ØP	513 043,07	ØQ	241 600	ØR	8 478 692,54				
<b>CADRE B</b>													
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>													
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1		N2		N3		N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8		P6		P7		P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1		R2		R3		R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		S1		S2	S3	S4			
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	60 418,43	T5		T6		T7	132 755,55	T8	T9	-72 337,12	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8		U9	23 932,23	V1		V2	28 366,72	V3	V4	V5	-4 434,49
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	770,39	V8		V9		W1	W2	W3	770,39
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8	W9	X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	85 121,05	X4		X5		X6	161 122,27	X7	X8	-76 001,22	
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL					NM					NO		
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	85 121,05	NR		NS		NT	161 122,27	NU	NV	-76 001,22	
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW		85 121,05	<b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b>		NY		161 122,27	<b>Total général non ventilé (NW-NY)</b>		NZ	-76 001,22	
<b>CADRE C</b>													
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations							SP			SR			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Désignation de l'entreprise <u>EUROVIA PAS DE CALAIS</u> Néant <input type="checkbox"/> *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	561 467,91	TM	85 121,05	TN	161 122,27	TO	485 466,69
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR			
	<b>TOTAL I</b>	3Z	561 467,91	TS	85 121,05	TT	161 122,27	TU	485 466,69
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	3 674 347,50	4F	827 548	4G	760 451,15	4H	3 741 444,35
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	2 741 868,42	4K	2 407 148,31	4L	2 741 868,42	4M	2 407 148,31
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	481 539,35	5W	50 000	5X	30 241,35	5Y	501 298
	<b>TOTAL II</b>	5Z	6 897 755,27	TV	3 284 696,31	TW	3 532 560,92	TX	6 649 890,66
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	520 198,74	6U	0	6V	520 198,74	6W	520 198,74
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	520 198,74	TY	0	TZ		UA	520 198,74	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	7 979 421,92	UB	3 369 817,36	UC	3 693 683,19	UD	7 655 556,09	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	3 284 696,31	UF	3 532 560,92			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ	85 121,05	UK	161 122,27			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	4 300	UM	4 300	UN				
	Prêts (1) (2)		UP	26 139	UR	26 139	US				
	Autres immobilisations financières		UT	3 500	UV	3 500	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	622 171,38		622 171,38					
	Autres créances clients		UX	19 182 207,78		19 182 207,78					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 011,85		2 011,85					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	40 625,39		40 625,39					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 584 249,61		1 584 249,61				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	72 511		72 511				
		Divers		VP	0		0				
	Groupe et associés (2)		VC	3 313 990,46		3 313 990,46					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	364 480,06		364 480,06					
	Charges constatées d'avance		VS								
	<b>TOTAUX</b>		VT	25 216 186,53	VU	25 216 186,53	VV				
RENOVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	107,78		107,78					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 431,03		3 431,03						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 132 419,49		14 132 419,49						
Personnel et comptes rattachés		8C	826 510,87		826 510,87						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 528 223,62		1 528 223,62						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 051 620,63		4 051 620,63					
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	-101 007,51		-101 007,51						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 719 805,90		1 719 805,90						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	492 460,25		492 460,25						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L	10 562 666,91		10 562 666,91						
<b>TOTAUX</b>		VY	33 216 238,97	VZ	33 216 238,97						
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : EUROVIA PAS DE CALAIS		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2020					
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	63 823		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WB	0		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	12 020	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	9 133	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Amendes et pénalités		WI	2 933 803	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ	0	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	1 987 370	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					I8			
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					ZN			
	- imposées au taux de 0 %					WN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					WO			
- Plus-values nettes à court terme					WR				
- Plus-values soumises au régime des fusions					WX				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3				
					TOTAL I	WR	5 006 149		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU	3 381 938			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WV			
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WH			
	- imposées au taux de 0 %					WP			
	- imposées au taux de 19%					WW			
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					XB			
	- imputées sur les déficits antérieurs					IB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A				
Produit net des actions et parts d'intérêts :					XA				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*					ZY			
	Majoration d'amortissement*					XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	
		Zone franche urbaine - TE (44 octies, octies A)		QV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC			
				Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5			
				Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
				Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC			
				Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	36 544	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies F)		YI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies G)		YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies B)		YB		Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies C)		YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies D)		YD						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2				
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					TOTAL II	XH	5 438 370		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI	0	
					déficit (II moins I)		XJ	432 221	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	XO	432 221		



# RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 Abis  
2021

## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : EUROVIA PAS DE CALAIS

N° SIRET : 40416394100044

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE  
0008 RUE COURTOIS  
93505 PANTIN Cedex

Exercice du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

Néant \*

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	63 823
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	4 942 326
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	0
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	5 006 149
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	5 438 370
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F <sup>(1)</sup> , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	5 438 370
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	0	
	Déficit (II-I)	F 3		432 221
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	0	
	Déficit	F 9		432 221

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>EUROVIA PAS DE CALAIS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	<b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	<b>K4ter</b>
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		<b>K6</b>	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 <sup>er</sup> bis A1, 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 <sup>er</sup> bis A1, 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *			
Provision réfection chantier	<b>8X</b>	103 428	<b>8Y</b> 137 615
Provision SAV	<b>8Z</b>	337 443	<b>9A</b> 394 421
Provision pour pertes sur contrat (pertes à terminaison)	<b>9B</b>	2 407 148	<b>9C</b> 2 741 868
Provisions pour dépréciation *			
	<b>9D</b>		<b>9E</b>
	<b>9F</b>		<b>9G</b>
	<b>9H</b>		<b>9J</b>
Charges à payer			
Contribution sociale de solidarité (Organic)	<b>9K</b>	85 784	<b>9L</b> 108 034
	<b>9M</b>		<b>9N</b>
	<b>9P</b>		<b>9R</b>
	<b>9S</b>		<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		2 933 803	3 381 938
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.



**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**  
**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS**  
**ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME**  
**COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

**N° 2058 Bbis**  
**2021**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : EUROVIA PAS DE CALAIS

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE  
 0008 RUE COURTOIS  
 93505 PANTIN Cedex

Exercice du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

Néant \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		M5	11 632 930
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis	M5ter
Déficits imputés		J9	
Déficits reportables		M6	11 632 930
Déficits nés au titre de l'exercice		H8	432 221
Total des déficits restant à reporter		H9	12 065 151

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME							
Origine	Moins-values			À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %					
1	2	3	4	5	6	7	
Moins-values nettes	0		(2) 0			0	0
N			(3) 0				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2)				
			(3)				
	N - 2		(2)				
			(3)				
	N - 3		(2)				
			(3)				
	N - 4		(2)				
			(3)				
	N - 5		(2)				
			(3)				
N - 6		(2)					
		(3)					
N - 7		(2)					
		(3)					
N - 8		(2)					
		(3)					
N - 9		(2)					
		(3)					
N - 10		(2)					
		(3)					

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>EUROVIA PAS DE CALAIS</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-9 741 520,59	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Resultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	786 341,60		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
	<b>TOTAL I</b>	ØF	-8 955 178,99		Autres répartitions	ZF					
				Report à nouveau	ZG	-8 955 178,99					
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	-8 955 178,99					
				<b>TOTAL II</b>							
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7					
	Engagements de crédit-bail immobilier										
	Effets portés à l'escompte et non échus										
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance						YT	14 917 804,53			
	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8	765 640,22	XQ	12 436 524,22		
	Personnel extérieur à l'entreprise						YU	2 069 973,31			
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	187 313,68			
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		ST	3 351 697,15		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	32 963 312,89		
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	214 213			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	269 665,46		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	483 878,46			
T. V. A.	Montant de la T. V. A. collectée						YY	14 060 867,54			
	Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	10 455 925,15			
DIVERS	Montant brut des salaires *						ØB	7 138 130			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	0,75	%		
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP									
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	-432 221	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL	0		
				Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	55203780600585					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EUROVIA PAS DE CALAIS

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	580139A FINIS-CH ABG TITAN 31/01/2007	227 600		227 600	0
	2	1602093 CAMION BENNE RENAUL 01/01/2005	14 000		14 000	0
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1	21 000	21 000	21 000			
	2	16 500	16 500	16 500			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			37 500			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EUROVIA PAS DE CALAIS

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

0

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ \*.

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N	0	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

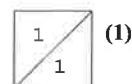
(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>EUROVIA PAS DE CALAIS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : .....01/01/2020..... et clos le : .....31/12/2020.....		Durée en nombre de mois <input type="text" value="12"/>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP	260	
Dont apprentis	YF	17	
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	63 162 728,48	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	1 905 988	
TOTAL 1		OX	65 068 716
<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	252 022,54	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	18 049,31	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	270 072
<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON	25 746 639,88	
Variation négative des stocks	OQ	1 947	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	13 881 918,41	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	11 670 884,43	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 728 445,24	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	53 029 835
<b>IV Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG 12 308 953
<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	12 308 953
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.</b>			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)  
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 4 0 4 1 6 3 9 4 1 0 0 0 4 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EUROVIA PAS DE CALAIS

ADRESSE (voie) 0004 Rue Montaigne

CODE POSTAL 62670 VILLE MAZINGARBE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	90 977
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

### I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination EUROVIA  
 N° SIREN (si société établie en France) 348866260 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 90 977  
 Adresse : N° 18 Voie PLACE DE L'EUROPE  
 Code Postal 92565 Commune RUEIL MALMAISON Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination  
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

### II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)  
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions  
 Naissance : Date N° Département Commune Pays  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)  
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions  
 Naissance : Date N° Département Commune Pays  
 Adresse : N° Voie  
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032









**ETAT DECLARATIF DE LA DEDUCTION PRATIQUEE EN APPLICATION  
DU II DE L'ARTICLE 217 QUINQUIES DU CODE GENERAL DES IMPOTS**

**DEDUCTION**

**EUROVIA PAS DE CALAIS  
404163941**

**31/12/2020**

Mécanisme d'actionnariat salarié concerné	Date de décision d'assemblée générale extraordinaire	Date de réalisation de la ou des augmentations de capital correspondantes	Valeur des actions à la date de l'augmentation de capital			Prix de souscription des actions par les salariés		
			Valeur unitaire	Nombre d'actions émises éligibles à déduction	Valeur globale A	Prix de souscription unitaire	Nombre d'actions concernées	Prix de souscription global B
Attribution d'actions gratuites à émettre								
Options de souscriptions d'actions								
Augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise	17/04/2018	23/01/2020	97,89	2 228	218 109	84,74	2 228	188 790
<b>TOTAL</b>				<b>2 228</b>	<b>218 109</b>		<b>2 228</b>	<b>188 790</b>
<b>MONTANT DE LA DEDUCTION PRATIQUEE (différence entre les totaux des colonnes A et B)</b>				<b>29 319</b>				

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT  
(Articles 200 et 238 bis du code général des impôts)

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 ou année<sup>1</sup>

Dénomination de l'entreprise	SAS EUROVIA PAS DE CALAIS		
Adresse	0004 Rue Montaigne		
	62670 MAZINGARBE		
N° Siren	404163941		

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE)

Dénomination de la société mère	VINCI		
Adresse	1 cours Ferdinand de Lesseps		
	92500 RUEIL MALMAISON		
N° Siren	552037806		

Chiffre d'affaires de l'exercice	I		Plafond de déductibilité (20 000€ ou ligne 1 x 5%) <sup>2</sup>	2	
----------------------------------	---	--	--	---	--

I – DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes <sup>3</sup>	3		
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen <sup>4</sup>	3b		
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c		
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	0	
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3 – ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5		0
Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6		
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 – ligne 4)]	7		0

II – APPRECIATION DU MONTANT DES DEPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8		0
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 – ligne 8)	9		0

<sup>1</sup> Pour les entreprises individuelles.

<sup>2</sup> Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 5% du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2020. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 20 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

<sup>3</sup> Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

<sup>4</sup> Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD.



**VII – SUIVI DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR DÉTERMINER LE MONTANT À REPORTER SUR LA DÉCLARATION N° 2042-C-PRO**  
**(à servir uniquement par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu lorsque l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personnes dispose de réductions d'impôt non imputées au titre des années antérieures)**

## SITUATION AU TITRE DE L'ANNÉE N-1

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année N-1 <sup>13</sup>	28	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1)	29	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (ligne 28 - ligne 29)	30	

## RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT NON UTILISÉE EN N-1 SELON L'ANNÉE D'ORIGINE

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine 1	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 <sup>14</sup> 2	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N <sup>15</sup> (colonne 1 - colonne 2) 3
N-1			
N-6			
N-5			
N-4			
N-3			
N-2			
Total colonne 1 <sup>16</sup>		TOTAL	31
<b>Montant de la réduction d'impôt à déclarer sur la déclaration n° 2042 de l'année</b> (montant ligne 23 + montant ligne 31) <sup>17</sup>			32

<sup>13</sup> Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.

<sup>14</sup> Reporter le montant indiqué ligne 29, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.

<sup>15</sup> Ce montant sera reporté en colonne 1 lors de la souscription de ce suivi au titre de l'année suivante.

<sup>16</sup> Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 28.

<sup>17</sup> Ce montant sera à reporter à la ligne 28 pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

## REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

Au titre de l'année N

2069RCI

**EUROVIA PAS DE CALAIS**  
404163941

31/12/2020

<b>Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case</b>		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère) SAS EUROVIA PAS DE CALAIS 0004 Rue Montaigne  62670 MAZINGARBE FR 404163941	Néant	
		PME au sens communautaire

### I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

#### Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

### II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

**Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM**

#### PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

### III - CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

**Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.**

### IV - MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

**EUROVIA PAS DE CALAIS**  
**Société par actions simplifiée**

4, Rue Montaigne 62670 MAZINGARBE

**Comptes annuels au 31/12/2020**

**EUROVIA PAS DE CALAIS**  
**ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020**

**Bilan Actif**

BILAN-ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort. /	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	81 524	1 524	80 000	80 000
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>81 524</b>	<b>1 524</b>	<b>80 000</b>	<b>80 000</b>
Terrains	123 770	61 766	62 005	74 382
Constructions	208 861	153 972	54 889	62 925
Installations techniques, matériel	6 843 240	6 003 013	840 227	1 195 647
Autres immobilisations corporelles	2 486 623	2 258 418	228 206	261 432
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>9 662 494</b>	<b>8 477 168</b>	<b>1 185 326</b>	<b>1 594 386</b>
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	1	-	1	1
Créances rattachées à des participations	4 300	-	4 300	2 200
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	26 139	-	26 139	49 381
Autres immobilisations financières	3 500	-	3 500	3 500
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>33 940</b>	<b>-</b>	<b>33 940</b>	<b>55 082</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>9 777 959</b>	<b>8 478 693</b>	<b>1 299 266</b>	<b>1 729 468</b>
Matières premières, approvisionnements	84 996	-	84 996	86 942
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
<b>TOTAL Stock</b>	<b>84 996</b>	<b>-</b>	<b>84 996</b>	<b>86 942</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	23 159	-	23 159	227 918
Clients et comptes rattachés	19 804 379	520 199	19 284 180	19 167 539
Autres créances	5 377 868	-	5 377 868	5 652 494
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
<b>TOTAL Créances</b>	<b>25 205 407</b>	<b>520 199</b>	<b>24 685 208</b>	<b>25 047 951</b>
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
dont actions propres:	-	-	-	-
Disponibilités	8 693 553	-	8 693 553	6 082 724
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>8 693 553</b>	<b>-</b>	<b>8 693 553</b>	<b>6 082 724</b>
Charges constatées d'avance	-	-	-	3 894
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>33 983 955</b>	<b>520 199</b>	<b>33 463 757</b>	<b>31 221 511</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif (VI)	-	-	-	-
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>43 761 914</b>	<b>8 998 891</b>	<b>34 763 023</b>	<b>32 950 980</b>



**EUROVIA PAS DE CALAIS**  
**ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020**

**Bilan Passif**

BILAN-PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel <span style="float: right;">dont versé : 1 364 655</span>	1364 655	1 364 655
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	-	-
Ecarts de réévaluation <span style="float: right;">dont écart d'équivalence</span>	-	-
Réserve légale	104 327	104 327
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées <span style="float: right;">dont réserve des prov. fluctuation des cours :</span>	-	-
Autres réserves <span style="float: right;">dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :</span>	22 280	22 280
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>126 607</b>	<b>126 607</b>
Report à nouveau	(8 955 179)	(9 741 521)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	63 823	786 342
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	485 467	561 468
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>(6 914 627)</b>	<b>(6 902 449)</b>
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques	6 148 593	6 416 216
Provisions pour charges	501 298	481 539
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>6 649 891</b>	<b>6 897 755</b>
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	108	3 505
Emprunts et dettes financières divers <span style="float: right;">dont emprunts participatifs :</span>	3 431	-
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>3 539</b>	<b>3 505</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 811 520	1 104 538
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 132 419	11 447 911
Dettes fiscales et sociales	6 305 348	6 104 670
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	89 604
Autres dettes	2 212 266	2 281 554
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>24 461 553</b>	<b>21 028 276</b>
Produits constatés d'avance	10 562 667	11 923 892
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>35 027 758</b>	<b>32 955 673</b>
Écart de conversion Passif (V)	-	-
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>34 763 023</b>	<b>32 950 980</b>

**EUROVIA PAS DE CALAIS**  
**ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020**

**Compte de Résultat**

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020			31/12/2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	1 242 886	-	1 242 886	1 355 146
Production vendue services	67 465 089	-	67 465 089	83 938 325
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>68 707 974</b>	<b>-</b>	<b>68 707 974</b>	<b>85 293 471</b>
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			18 049	11 123
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 312 822	3 685 158
Autres produits			400 975	750 617
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>74 439 821</b>	<b>89 740 368</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			24 489 131	27 117 255
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 947	9 813
Autres achats et charges externes			32 963 313	41 556 801
Impôts, taxes et versements assimilés			483 878	574 304
Salaires et traitements			7 588 501	8 558 249
Charges sociales			5 274 340	5 949 040
Dotations d'exploitation		Dotations aux amortissements	513 043	620 898
		Dotations aux provisions	-	-
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	1 255
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 284 696	4 282 848
Autres charges			1 742 655	2 032 528
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>76 341 505</b>	<b>90 702 990</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(1 901 685)</b>	<b>(962 622)</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 855 235	1 693 649
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			3 229	6 505
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>3 229</b>	<b>6 505</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>(3 229)</b>	<b>(6 505)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>(49 678)</b>	<b>724 522</b>

# EUROVIA PAS DE CALAIS

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020

## Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	37 500	24 600
Reprises sur provisions et transferts de charges	161 122	242 804
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>198 622</b>	<b>267 404</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	85 121	162 939
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>85 121</b>	<b>162 939</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>113 501</b>	<b>104 464</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	399
Impôts sur les bénéfices (X)	-	42 245
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>76 493 678</b>	<b>91 701 421</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>76 429 855</b>	<b>90 915 079</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>63 823</b>	<b>786 342</b>

**EUROVIA PAS DE CALAIS**  
**Société par actions simplifiée**

4, Rue Montaigne 62670 MAZINGARBE

N° SIRET : 40416394100044

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2020**

(Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées sont exprimées en euro)

- Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice
- Note 2 - Changement de présentation comptable
- Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

**Informations sur le bilan**

- Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé
- Note 5 - Etat des amortissements
- Note 6 - Dépréciations d'actifs
- Note 7 - Provisions
- Note 8 - Échéances des créances et dettes
- Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir
- Note 10 - Comptes de régularisation
- Note 11 - Capitaux propres

**Informations sur le compte de résultat**

- Note 12 - Ventilation du chiffre d'affaires
- Note 13 - Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
- Note 14 - Résultat exceptionnel
- Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

**Autres informations**

- Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus
- Note 17 - Engagements de crédit-bail
- Note 18 - Effectif moyen
- Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes
- Note 20 - Rémunération des dirigeants
- Note 21 - Relations groupe et régime fiscal
- Note 22 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice
- Note 23 - Tableau des filiales et participations

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020. Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

La crise de la Covid-19 a entraîné un arrêt de l'activité de la société d'environ deux mois pendant le premier confinement. A partir de mi-mai, l'activité a repris progressivement et a été maintenue pendant le second confinement. Il en ressort une baisse de l'activité par rapport à 2019 et une moindre couverture des frais fixes. Dans ces conditions, le résultat 2020 est en baisse par rapport à l'an passé en dépit des mesures d'activité partielle mises en place.

### Note 2 - Changement de présentation comptable

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de changement de présentation comptable remettant en cause la comparabilité des comptes.

### Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes sont établis selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français (Règlement ANC n°2014-03 modifié des nouveaux règlements intervenus depuis) et aux principes généralement admis. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les valeurs relatives aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques acquis.

Les fonds de commerce représentatifs d'actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas déterminable, ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les amortissements comptables de ces immobilisations sont pratiqués en mode linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

• Constructions	10 à 20 ans
• Agencements, installations	5 à 10 ans
• Matériel de chantier, matériel de transport et outillage	3 à 8 ans
• Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans

L'amortissement dérogatoire comptabilisé au passif du bilan en provisions réglementées est constitué de l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal. Ce dernier est calculé à partir des durées d'usage et du mode dégressif pour les immobilisations qui y donnent droit. Les mouvements affectant les amortissements dérogatoires sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

### **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des provisions pour dépréciation jugées nécessaires, compte tenu de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de rentabilité et de plus-values latentes.

Pour permettre de conserver au résultat financier un caractère de résultat courant, les dotations et reprises de provisions sur titres de participation et créances rattachées à ces participations, ainsi que, le cas échéant, les pertes sur ces mêmes créances sont inscrites en résultat exceptionnel. L'inscription de ces éléments en charges et produits exceptionnels, où se trouvent normalement inscrites les plus ou moins-values de cessions de titres de participation, rend plus homogène la présentation du compte de résultat.

### **Stocks**

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au coût d'acquisition.

Des dépréciations sont constatées si le coût de revient est supérieur à la valeur probable de réalisation.

### **Créances**

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Elles font l'objet de dépréciations en cas de risques de non-recouvrement.

### **Provisions pour risques et charges**

Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Elles concernent notamment :

- des provisions pour remise en état des sites destinées à couvrir les travaux et frais de reconstitution incombant à l'entreprise et dotées au fur et à mesure de l'exploitation ;
- des provisions statistiques pour service après-vente, calculées sur le chiffre d'affaires travaux, pour couvrir des interventions courantes de reprise sur chantiers terminés ;
- des provisions pour réfections de chantiers ou litiges travaux, déterminées en fonction des risques spécifiques identifiés afin de couvrir les charges prévisibles résultant de désordres constatés ;
- des provisions pour pertes à terminaison sur les chantiers dont les prévisions à fin d'affaires font ressortir des résultats déficitaires ;
- des provisions pour engagements en matière de médailles du travail. Ces engagements sont évalués selon la méthode actuarielle prospective dite des unités de crédits projetées.

### **Mode de dégagement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers**

Le chiffre d'affaires et le résultat des chantiers sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, définie par le plan comptable général, c'est-à-dire à partir des données prévisionnelles périodiquement révisées.

Pour les baux d'entretien, le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations.

### **Sociétés en participation**

Les travaux réalisés dans le cadre de sociétés en participation, sans moyen matériel et financier propre, donnent lieu à une intégration semi-proportionnelle : comptabilisation de la quote-part du chiffre d'affaires et des charges revenant à chacun des associés.

### Appréhension des résultats des filiales sous forme de sociétés de personnes

Les quotes-parts de résultat des sociétés de personnes n'ayant pas opté à l'impôt sur les sociétés sont comptabilisées chez leurs associés lors de leur année de réalisation.

Pour les sociétés de travaux ou de carrières, ces quotes-parts sont portées en produits ou en charges financières selon qu'il s'agit de bénéficiaires ou de pertes.

Pour les sociétés de production de matériaux (enrobage, malaxage et liants), s'agissant d'une extension de l'activité de la société, les quotes-parts de résultat sont comptabilisées dans la rubrique "opérations en commun" du compte de résultat de la société.

### Plans d'actionnariat salarié

La société applique les dispositions comptables (CRC 2008-15) et fiscales relatives au traitement des avantages associés aux plans d'actionnariat salarié en vigueur dans le groupe Vinci, en particulier celles qui concernent les plans de distribution d'actions et plans d'épargne Groupe.

En cas d'attribution d'actions de performance aux employés, lorsqu'une charge devient probable, une charge à payer est comptabilisée linéairement sur la durée du plan car il conditionne l'attribution à la présence du salarié.

### Engagements de retraite

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés au bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan. Il s'agit d'indemnités de fin de carrière, évaluées selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées. En particulier, ces indemnités concernent le personnel Etam et Cadre. Pour le personnel ouvrier relevant de l'activité travaux publics, ces indemnités font l'objet de paiement de cotisations à un régime de prévoyance extérieur multi-employeurs (CNPO), qui sont inscrits en charge au fur et à mesure de l'appel des cotisations.

**INFORMATIONS SUR LE BILAN**

**Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé**

La variation des immobilisations, en valeurs brutes, se présente comme suit :

	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	31/12/2020
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>81 524</b>	-	-	-	<b>81 524</b>
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	81 524	-	-	-	81 524
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 800 111</b>	<b>103 983</b>	<b>241 600</b>	-	<b>9 662 494</b>
Terrains	123 770	-	-	-	123 770
Constructions	208 861	-	-	-	208 861
Instal. tech., outillage et mat. industriel	7 026 680	44 160	227 600	-	6 843 240
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	2 440 800	59 823	14 000	-	2 486 623
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. corporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>55 082</b>	<b>2 100</b>	<b>23 242</b>	-	<b>33 940</b>
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	2 201	2 100	-	-	4 301
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	52 881	-	23 242	-	29 639
<b>TOTAL</b>	<b>9 936 718</b>	<b>106 083</b>	<b>264 842</b>	-	<b>9 777 959</b>
<i>Dont apports :</i>					



### Note 5 - Etat des amortissements

La variation des amortissements se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2020
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 524</b>	-	-	-	<b>1 524</b>
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	1 524	-	-	-	1 524
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 205 725</b>	<b>513 043</b>	<b>241 600</b>	-	<b>8 477 168</b>
Terrains	49 389	12 377	-	-	61 766
Constructions	145 936	8 036	-	-	153 972
Instal. tech., outillage et mat. industriel	5 831 032	399 581	227 600	-	6 003 013
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	2 179 368	93 049	14 000	-	2 258 418
<b>TOTAL</b>	<b>8 207 249</b>	<b>513 043</b>	<b>241 600</b>	-	<b>8 478 693</b>
<i>Dont apports :</i>					

Les reprises d'amortissements de la période s'expliquent par la cession ou la mise au rebut des actifs correspondants.

Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			
- calculées selon le mode linéaire	513 043	- au résultat d'exploitation	513 043
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	
<b>TOTAL</b>	<b>513 043</b>	<b>TOTAL</b>	<b>513 043</b>

### Note 6 - Dépréciation d'actifs

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2020
<b>Dépréciation immo. incorporelles</b>	-	-	-	-	-
Brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation immo. corporelles</b>	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Immo. en cours	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation immo. financières</b>	-	-	-	-	-
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation en-cours et stocks</b>	-	-	-	-	-
Matières premières	-	-	-	-	-
Travaux en cours	-	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation comptes de tiers</b>	<b>520 199</b>	-	-	-	<b>520 199</b>
Clients	520 199	-	-	-	520 199
Groupe et associés	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>520 199</b>	-	-	-	<b>520 199</b>

**Note 7 - Provisions**

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2020
Amortissements dérogatoires	561 468	85 121	161 122	-	485 467
<b>TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>561 468</b>	<b>85 121</b>	<b>161 122</b>	<b>-</b>	<b>485 467</b>

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2020
<b>Provisions à caractère d'exploitation</b>	<b>6 897 755</b>	<b>3 284 696</b>	<b>3 532 561</b>	-	<b>6 649 891</b>
Service après vente (SAV)	394 421	258 480	315 458	-	337 443
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	3 279 927	569 068	444 993	-	3 404 001
Remise en état des sites - repliement chantiers	86 200	50 000	1 318	-	134 882
Pertes à terminaison (PAT)	2 741 868	2 407 148	2 741 868	-	2 407 148
Médailles du travail	395 339	-	28 923	-	366 416
Autres litiges et risques d'exploitation	-	-	-	-	-
<b>Provisions à caractère financier</b>	-	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-	-
<b>Provisions à caractère exceptionnel</b>	-	-	-	-	-
Restructurations	-	-	-	-	-
Risques sur filiales	-	-	-	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-	-	-	-
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>6 897 755</b>	<b>3 284 696</b>	<b>3 532 561</b>	<b>-</b>	<b>6 649 891</b>

Les reprises de provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

	Reprises avec objet	Reprises sans objet
<b>Provisions à caractère d'exploitation</b>	<b>3 207 316</b>	<b>325 245</b>
Service après vente (SAV)	315 458	-
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	119 748	325 245
Remise en état des sites - repliement chantiers	1 318	-
Pertes à terminaison (PAT)	2 741 868	-
Médailles du travail	28 923	-
Autres litiges et risques d'exploitation	-	-
<b>Provisions à caractère financier</b>	-	-
Pertes de change	-	-
<b>Provisions à caractère exceptionnel</b>	-	-
Restructurations	-	-
Risques sur filiales	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 207 316</b>	<b>325 245</b>

### Note 8 - Échéances des créances et dettes

#### Créances

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	4 300	4 300	
Prêts	26 139	26 139	
Autres immobilisations financières	3 500	3 500	
Créances clients	19 804 379	19 804 379	-
Personnel et comptes rattachés	2 012	2 012	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	40 625	40 625	-
TVA	1 584 250	1 584 250	-
Etat et autres collectivités	72 511	72 511	-
Groupe et associés	3 313 990	3 313 990	-
Débiteurs divers	364 480	364 480	-
Charges Constatées d'Avance	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>25 216 187</b>	<b>25 216 187</b>	-

#### Dettes

	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	108	108	-	-
Emprunts et dettes financières divers	3 431	3 431	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	14 132 419	14 132 419	-	-
Personnel et comptes rattachés	826 511	826 511	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	1 528 224	1 528 224	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 051 621	4 051 621	-	-
Etat : autres impôts, taxes assimilées	(101 008)	(101 008)	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	1 719 806	1 719 806	-	-
Autres dettes	492 460	492 460	-	-
Produits Constatés d'Avance	10 562 667	10 562 667	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>33 216 239</b>	<b>33 216 239</b>	-	-

### Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir

#### Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2020
Emprunts et dettes financières	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 922 594
Dettes fiscales et sociales	1 459 633
Autres dettes	933 611
<b>TOTAL</b>	<b>8 315 838</b>

#### Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	1 825 117
Autres créances	3 732 731
<b>TOTAL</b>	<b>5 557 848</b>

### Note 10 - Comptes de régularisation : Charges et Produits Constatés d'Avance

	Charges Constatées d'Avance	Produits Constatés d'Avance
Charges et produits d'exploitation	-	10 562 667
Charges et produits financiers	-	-
Charges et produits exceptionnels	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>10 562 667</b>

### Note 11 - Capitaux Propres

Le capital social comprend au 31 décembre 2020, 90 977 actions au nominal de 15,00 € par action.

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice 2020 se présente comme suit :

<b>Capitaux propres à l'ouverture</b>	<b>-6 902 449</b>
Augmentation de capital	
Distribution	
Variation des provisions réglementées	-76 001
Subventions d'investissement	
Résultat de l'exercice	63 823
<b>Capitaux propres à la clôture</b>	<b>-6 914 627</b>

## INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Note 12 - Ventilation du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires concerne les activités suivantes :

	31/12/2020
Routes et infrastructures	16 968 994
Cadre de vie et environnement	51 738 981
Maintenance et services	
Autres	
<b>Total</b>	<b>68 707 974</b>

### Note 13 - Transactions entre parties liées

La société applique le règlement n°2014-03 de l'ANC modifié des nouveaux règlements intervenus depuis, qui précise que les transactions à mentionner en annexe sont celles qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. De plus, sont exclues, les transactions conclues entre une société mère et sa filiale, ainsi que celles conclues entre deux filiales détenues en quasi totalité par une même société mère.

Ces cas s'appliquent à la société. Par conséquent, aucune information à ce titre n'est présentée.

### Note 14 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend pour l'essentiel :

	31/12/2020
Produits nets de cession d'immobilisations	37 500
Quotes-parts de subvention d'investissement	-
Amortissements dérogatoires nets	76 001
Autres	-

### Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	(49 678)	-	(49 678)
Résultat exceptionnel	113 501	-	113 501
Participation	-	-	-
<b>Résultat comptable</b>	<b>63 823</b>	<b>-</b>	<b>63 823</b>

## AUTRES INFORMATIONS

### Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus

ENGAGEMENTS DONNES	Au profit des		Total
	Entreprises liées	Autres	
Cautions sur marchés		14 354 194	14 354 194
Cautions sur engagements financiers			-
Hypothèques et nantissements			-
Garanties solidaires des sociétés de personnes	8 986 248		8 986 248
Contrats de location simple (hors crédit bail)		580 126	580 126
Indemnités de fin de carrière		1 923 289	1 923 289
Autres engagements donnés			-
<b>TOTAL</b>	<b>8 986 248</b>	<b>16 857 609</b>	<b>25 843 857</b>

#### Cautions sur marchés :

Les garanties données sur marchés concernent principalement les garanties de bonne fin d'exécution de travaux et les garanties bancaires données en couverture des avances reçues par les clients. Lorsque des événements tels que des retards de livraison ou des litiges sur l'exécution du contrat rendent probable la réalisation du risque, celui-ci est provisionné.

#### Garantie solidaire des sociétés de personnes :

Les associés d'une société de personnes sont solidaires et indéfiniment responsables des dettes contractées par ladite société auprès des tiers. L'engagement correspond à la totalité du passif de ces sociétés sous déduction de leur fonds propres et des comptes d'emprunts et comptes courants ouverts au nom des associés. Toutefois, compte tenu de la qualité des partenaires, le risque d'être appelé en garantie au titre de ces engagements est faible.

ENGAGEMENTS RECUS	Accordés par		Total
	Entreprises liées	Autres	
Engagements reçus des établissements financiers			-
Hypothèques et nantissements			-
Autres engagements reçus		1 810 663	1 810 663
<b>TOTAL</b>	-	<b>1 810 663</b>	<b>1 810 663</b>

**Note 17 - Engagements de crédit-bail**

	Nature d'immobilisation financée par crédit-bail			
	Terrains	Constructions	Autres immo. corporelles	31/12/2020
<b>Valeur d'origine</b>				-
Amortissements cumulés exercices antérieurs				-
Amortissements de l'exercice N				-
<b>Total amortissements théoriques</b>	-	-	-	-
<b>Valeur nette</b>	-	-	-	-
Redevances payées sur ex. antérieurs				-
Redevances payées sur l'exercice N				-
<b>Total redevances payées</b>	-	-	-	-
Redevances à payer : à 1 an au plus				-
Redevances à payer : à + d'1 an et - de 5 ans				-
Redevances à payer : à plus de 5 ans				-
<b>Total redevances restant à payer</b>	-	-	-	-
<b>Valeur résiduelle</b>				-
Montant pris en charge dans l'exercice				-

### Note 18 - Effectif moyen

	31/12/2019	31/12/2020
Cadres	33	30
Employés et agents de maîtrise	79	77
Ouvriers	156	153
<b>TOTAL</b>	<b>268</b>	<b>260</b>

### Note 19 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

En application du Décret n° 2008-1487, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. La société est en effet incluse dans le périmètre de consolidation de Vinci S.A., et l'annexe aux comptes consolidés de Vinci S.A. les mentionne.

### Note 20 - Rémunération des Dirigeants

Les mandataires sociaux ne sont pas directement rémunérés par la société.

### Note 21 - Relations Groupe et régime fiscal

#### Forme juridique et intégration fiscale :

La société est constituée en Société par actions simplifiée.  
Elle est membre du groupe d'intégration fiscale Vinci S.A.. La société acquitte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

#### Société consolidante :

Les comptes de la société sont intégrés dans le périmètre de consolidation de la société Vinci S.A. (SIREN 552 037 806) dont le siège social se situe au 1 Cours Ferdinand de Lesseps - 92 851 Rueil Malmaison.  
Les états financiers du groupe sont disponibles sur le site internet de Vinci.

### Note 22 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Dans le contexte d'exploitation de la société, Eurovia, la maison mère, a accordé au cours de l'exercice 2020 un financement complémentaire à la société afin que celle-ci soit en mesure de faire face à ses obligations.  
La société Eurovia Pas de Calais continue de bénéficier de la convention de trésorerie mise en place par sa société-mère, permettant ainsi sa continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2021.  
La convention de continuité d'exploitation s'inscrit dans ce cadre.

### Note 23 - Tableau des filiales et participations

Néant.



**EUROVIA PAS DE CALAIS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1.364.655 euros**  
**Divisé en 90.977 actions de 15 euros**  
**Siège social : 4, rue Montaigne**  
**62670 MAZINGARBE**

**404 163 941 R.C.S. ARRAS**

**Extrait du PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**DU 30 JUIN 2021**

**PREMIERE DECISION**

**(Approbation des comptes)**

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve sans réserve, tels qu'ils ont été arrêtés et présentés, le rapport de gestion et les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 63.823,49 euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME DECISION**

**(Affectation du résultat)**

L'Associé Unique approuve la proposition du Président concernant l'affectation du résultat et décide de l'affecter en report à nouveau qui passe de la somme de (8.955.178,99) euros à la somme de (8.891.355,50) euros.

L'Associé Unique rappelle que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<i>(en euros)</i>	Montants distribués	Montants éligibles à l'abattement prévu à l'art. 158-3-2° du CGI	à Montants non éligibles à l'abattement prévu à l'art. 158-3-2° du CGI
Exercice 2017	0	0	0
Exercice 2018	0	0	0
Exercice 2019	0	0	0

Cette décision est adoptée à l'unanimité.







**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

*Eurovia Pas de Calais S.A.S.*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020  
Eurovia Pas de Calais S.A.S.  
4, rue Montaigne - 62670 Mazingarbe

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une société de droit anglais  
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles et du Centre

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG Audit**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

## **Eurovia Pas de Calais S.A.S.**

Siège social : 4, rue Montaigne - 62670 Mazingarbe

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Associé unique,

### **Opinion**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eurovia Pas de Calais S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment en ce qui concerne la comptabilisation des contrats à long terme.

La note 22 « Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels indique le contexte dans lequel s'applique le principe de continuité de l'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'application du principe de continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



**Eurovia Pas de Calais S.A.S.**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
4 juin 2021

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 4 juin 2021

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

François Plat  
*Associé*

# **EUROVIA PAS DE CALAIS**

## **Société par actions simplifiée**

4, Rue Montaigne 62670 MAZINGARBE

**Comptes annuels au 31/12/2020**

**EUROVIA PAS DE CALAIS**  
**ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020**

**Bilan Actif**

BILAN-ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort. /	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	81 524	1 524	80 000	80 000
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>81 524</b>	<b>1 524</b>	<b>80 000</b>	<b>80 000</b>
Terrains	123 770	61 766	62 005	74 382
Constructions	208 861	153 972	54 889	62 925
Installations techniques, matériel	6 843 240	6 003 013	840 227	1 195 647
Autres immobilisations corporelles	2 486 623	2 258 418	228 206	261 432
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>9 662 494</b>	<b>8 477 168</b>	<b>1 185 326</b>	<b>1 594 386</b>
Participations selon la méthode de mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	1	-	1	1
Créances rattachées à des participations	4 300	-	4 300	2 200
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	26 139	-	26 139	49 381
Autres immobilisations financières	3 500	-	3 500	3 500
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>33 940</b>	<b>-</b>	<b>33 940</b>	<b>55 082</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>9 777 959</b>	<b>8 478 693</b>	<b>1 299 266</b>	<b>1 729 468</b>
Matières premières, approvisionnements	84 996	-	84 996	86 942
En cours de production de biens	-	-	-	-
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
<b>TOTAL Stock</b>	<b>84 996</b>	<b>-</b>	<b>84 996</b>	<b>86 942</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	23 159	-	23 159	227 918
Clients et comptes rattachés	19 804 379	520 199	19 284 180	19 167 539
Autres créances	5 377 868	-	5 377 868	5 652 494
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
<b>TOTAL Créances</b>	<b>25 205 407</b>	<b>520 199</b>	<b>24 685 208</b>	<b>25 047 951</b>
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
dont actions propres:	-	-	-	-
Disponibilités	8 693 553	-	8 693 553	6 082 724
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>8 693 553</b>	<b>-</b>	<b>8 693 553</b>	<b>6 082 724</b>
Charges constatées d'avance	-	-	-	3 894
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>33 983 955</b>	<b>520 199</b>	<b>33 463 757</b>	<b>31 221 511</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (V)	-	-	-	-
Ecart de conversion actif (VI)	-	-	-	-
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>43 761 914</b>	<b>8 998 891</b>	<b>34 763 023</b>	<b>32 950 980</b>

**EUROVIA PAS DE CALAIS**  
**ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020**

**Bilan Passif**

<b>BILAN-PASSIF</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Capital social ou individuel <span style="float: right;">dont versé : 1 364 655</span>	1364 655	1 364 655
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	-	-
Ecarts de réévaluation <span style="float: right;">dont écart d'équivalence</span>	-	-
Réserve légale	104 327	104 327
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées <span style="float: right;">dont réserve des prov. fluctuation des cours :</span>	-	-
Autres réserves <span style="float: right;">dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :</span>	22 280	22 280
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>126 607</b>	<b>126 607</b>
Report à nouveau	(8 955 179)	(9 741 521)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	63 823	786 342
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	485 467	561 468
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>(6 914 627)</b>	<b>(6 902 449)</b>
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques	6 148 593	6 416 216
Provisions pour charges	501 298	481 539
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>6 649 891</b>	<b>6 897 755</b>
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	108	3 505
Emprunts et dettes financières divers <span style="float: right;">dont emprunts participatifs :</span>	3 431	-
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>3 539</b>	<b>3 505</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 811 520	1 104 538
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 132 419	11 447 911
Dettes fiscales et sociales	6 305 348	6 104 670
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	89 604
Autres dettes	2 212 266	2 281 554
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>24 461 553</b>	<b>21 028 276</b>
Produits constatés d'avance	10 562 667	11 923 892
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>35 027 758</b>	<b>32 955 673</b>
Ecart de conversion Passif (V)	-	-
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>34 763 023</b>	<b>32 950 980</b>



# EUROVIA PAS DE CALAIS

## ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020

### Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020			31/12/2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue biens	1 242 886	-	1 242 886	1 355 146
Production vendue services	67 465 089	-	67 465 089	83 938 325
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>68 707 974</b>	<b>-</b>	<b>68 707 974</b>	<b>85 293 471</b>
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			18 049	11 123
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 312 822	3 685 158
Autres produits			400 975	750 617
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>74 439 821</b>	<b>89 740 368</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			24 489 131	27 117 255
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 947	9 813
Autres achats et charges externes			32 963 313	41 556 801
Impôts, taxes et versements assimilés			483 878	574 304
Salaires et traitements			7 588 501	8 558 249
Charges sociales			5 274 340	5 949 040
Dotations d'exploitation		Dotations aux amortissements	513 043	620 898
		Dotations aux provisions	-	-
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	1 255
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 284 696	4 282 848
Autres charges			1 742 655	2 032 528
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>76 341 505</b>	<b>90 702 990</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(1 901 685)</b>	<b>(962 622)</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 855 235	1 693 649
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			-	-
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			-	-
Intérêts et charges assimilées			3 229	6 505
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	-
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>3 229</b>	<b>6 505</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>(3 229)</b>	<b>(6 505)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>(49 678)</b>	<b>724 522</b>

# EUROVIA PAS DE CALAIS

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020

## Compte de Résultat

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	37 500	24 600
Reprises sur provisions et transferts de charges	161 122	242 804
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>198 622</b>	<b>267 404</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	85 121	162 939
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>85 121</b>	<b>162 939</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>113 501</b>	<b>104 464</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	399
Impôts sur les bénéfices (X)	-	42 245
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>76 493 678</b>	<b>91 701 421</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>76 429 855</b>	<b>90 915 079</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>63 823</b>	<b>786 342</b>

**EUROVIA PAS DE CALAIS**  
**Société par actions simplifiée**

4, Rue Montaigne 62670 MAZINGARBE

N° SIRET : 40416394100044

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2020**

(Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées sont exprimées en euro)

- Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice
- Note 2 - Changement de présentation comptable
- Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

**Informations sur le bilan**

- Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé
- Note 5 - Etat des amortissements
- Note 6 - Dépréciations d'actifs
- Note 7 - Provisions
- Note 8 - Échéances des créances et dettes
- Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir
- Note 10 - Comptes de régularisation
- Note 11 - Capitaux propres

**Informations sur le compte de résultat**

- Note 12 - Ventilation du chiffre d'affaires
- Note 13 - Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
- Note 14 - Résultat exceptionnel
- Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

**Autres informations**

- Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus
- Note 17 - Engagements de crédit-bail
- Note 18 - Effectif moyen
- Note 19 - Honoraires des commissaires aux comptes
- Note 20 - Rémunération des dirigeants
- Note 21 - Relations groupe et régime fiscal
- Note 22 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice
- Note 23 - Tableau des filiales et participations

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2020. Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

La crise de la Covid-19 a entraîné un arrêt de l'activité de la société d'environ deux mois pendant le premier confinement. A partir de mi-mai, l'activité a repris progressivement et a été maintenue pendant le second confinement.

Il en ressort une baisse de l'activité par rapport à 2019 et une moindre couverture des frais fixes.

Dans ces conditions, le résultat 2020 est en baisse par rapport à l'an passé en dépit des mesures d'activité partielle mises en place.

## Note 2 - Changement de présentation comptable

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de changement de présentation comptable remettant en cause la comparabilité des comptes.

## Note 3 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les comptes sont établis selon les principes et méthodes du Plan Comptable Général français (Règlement ANC n°2014-03 modifié des nouveaux règlements intervenus depuis) et aux principes généralement admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les valeurs relatives aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques acquis.

Les fonds de commerce représentatifs d'actifs incorporels dont la durée d'utilisation n'est pas déterminable, ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les amortissements comptables de ces immobilisations sont pratiqués en mode linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

• Constructions	10 à 20 ans
• Agencements, installations	5 à 10 ans
• Matériel de chantier, matériel de transport et outillage	3 à 8 ans
• Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans

L'amortissement dérogatoire comptabilisé au passif du bilan en provisions réglementées est constitué de l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal. Ce dernier est calculé à partir des durées d'usage et du mode dégressif pour les immobilisations qui y donnent droit. Les mouvements affectant les amortissements dérogatoires sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

### **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction éventuelle des provisions pour dépréciation jugées nécessaires, compte tenu de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de rentabilité et de plus-values latentes.

Pour permettre de conserver au résultat financier un caractère de résultat courant, les dotations et reprises de provisions sur titres de participation et créances rattachées à ces participations, ainsi que, le cas échéant, les pertes sur ces mêmes créances sont inscrites en résultat exceptionnel. L'inscription de ces éléments en charges et produits exceptionnels, où se trouvent normalement inscrites les plus ou moins-values de cessions de titres de participation, rend plus homogène la présentation du compte de résultat.

### **Stocks**

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au coût d'acquisition.

Des dépréciations sont constatées si le coût de revient est supérieur à la valeur probable de réalisation.

### **Créances**

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Elles font l'objet de dépréciations en cas de risques de non-recouvrement.

### **Provisions pour risques et charges**

Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Elles concernent notamment :

- des provisions pour remise en état des sites destinées à couvrir les travaux et frais de reconstitution incombant à l'entreprise et dotées au fur et à mesure de l'exploitation ;
- des provisions statistiques pour service après-vente, calculées sur le chiffre d'affaires travaux, pour couvrir des interventions courantes de reprise sur chantiers terminés ;
- des provisions pour réfections de chantiers ou litiges travaux, déterminées en fonction des risques spécifiques identifiés afin de couvrir les charges prévisibles résultant de désordres constatés ;
- des provisions pour pertes à terminaison sur les chantiers dont les prévisions à fin d'affaires font ressortir des résultats déficitaires ;
- des provisions pour engagements en matière de médailles du travail. Ces engagements sont évalués selon la méthode actuarielle prospective dite des unités de crédits projetées.

### **Mode de dégagement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers**

Le chiffre d'affaires et le résultat des chantiers sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement, définie par le plan comptable général, c'est-à-dire à partir des données prévisionnelles périodiquement révisées.

Pour les baux d'entretien, le chiffre d'affaires et le résultat sont constatés au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations.

### **Sociétés en participation**

Les travaux réalisés dans le cadre de sociétés en participation, sans moyen matériel et financier propre, donnent lieu à une intégration semi-proportionnelle : comptabilisation de la quote-part du chiffre d'affaires et des charges revenant à chacun des associés.

### **Appréhension des résultats des filiales sous forme de sociétés de personnes**

Les quotes-parts de résultat des sociétés de personnes n'ayant pas opté à l'impôt sur les sociétés sont comptabilisées chez leurs associés lors de leur année de réalisation.

Pour les sociétés de travaux ou de carrières, ces quotes-parts sont portées en produits ou en charges financières selon qu'il s'agit de bénéfiques ou de pertes.

Pour les sociétés de production de matériaux (enrobage, malaxage et liants), s'agissant d'une extension de l'activité de la société, les quotes-parts de résultat sont comptabilisées dans la rubrique "opérations en commun" du compte de résultat de la société.

### **Plans d'actionnariat salarié**

La société applique les dispositions comptables (CRC 2008-15) et fiscales relatives au traitement des avantages associés aux plans d'actionnariat salarié en vigueur dans le groupe Vinci, en particulier celles qui concernent les plans de distribution d'actions et plans d'épargne Groupe.

En cas d'attribution d'actions de performance aux employés, lorsqu'une charge devient probable, une charge à payer est comptabilisée linéairement sur la durée du plan car il conditionne l'attribution à la présence du salarié.

### **Engagements de retraite**

Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés au bilan mais sont mentionnés en engagements hors bilan. Il s'agit d'indemnités de fin de carrière, évaluées selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées. En particulier, ces indemnités concernent le personnel Etam et Cadre. Pour le personnel ouvrier relevant de l'activité travaux publics, ces indemnités font l'objet de paiement de cotisations à un régime de prévoyance extérieur multi-employeurs (CNPO), qui sont inscrits en charge au fur et à mesure de l'appel des cotisations.

## INFORMATIONS SUR LE BILAN

### Note 4 - Mouvements de l'actif immobilisé

La variation des immobilisations, en valeurs brutes, se présente comme suit :

	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Autres Mouvements	31/12/2020
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>81 524</b>	-	-	-	<b>81 524</b>
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	81 524	-	-	-	81 524
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 800 111</b>	<b>103 983</b>	<b>241 600</b>	-	<b>9 662 494</b>
Terrains	123 770	-	-	-	123 770
Constructions	208 861	-	-	-	208 861
Instal. tech., outillage et mat. industriel	7 026 680	44 160	227 600	-	6 843 240
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	2 440 800	59 823	14 000	-	2 486 623
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. corporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>	<b>55 082</b>	<b>2 100</b>	<b>23 242</b>	-	<b>33 940</b>
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	2 201	2 100	-	-	4 301
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	52 881	-	23 242	-	29 639
<b>TOTAL</b>	<b>9 936 718</b>	<b>106 083</b>	<b>264 842</b>	-	<b>9 777 959</b>
<i>Dont apports :</i>					

## Note 5 - Etat des amortissements

La variation des amortissements se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2020
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 524</b>	-	-	-	<b>1 524</b>
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	1 524	-	-	-	1 524
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 205 725</b>	<b>513 043</b>	<b>241 600</b>	-	<b>8 477 168</b>
Terrains	49 389	12 377	-	-	61 766
Constructions	145 936	8 036	-	-	153 972
Instal. tech., outillage et mat. industriel	5 831 032	399 581	227 600	-	6 003 013
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	2 179 368	93 049	14 000	-	2 258 418
<b>TOTAL</b>	<b>8 207 249</b>	<b>513 043</b>	<b>241 600</b>	-	<b>8 478 693</b>
<i>Dont apports :</i>					

Les reprises d'amortissements de la période s'expliquent par la cession ou la mise au rebut des actifs correspondants.

Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			
- calculées selon le mode linéaire	513 043	- au résultat d'exploitation	513 043
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	
<b>TOTAL</b>	<b>513 043</b>	<b>TOTAL</b>	<b>513 043</b>

## Note 6 - Dépréciation d'actifs

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2020
<b>Dépréciation immo. incorporelles</b>	-	-	-	-	-
Brevets et droits similaires	-	-	-	-	-
Fonds commercial & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation immo. corporelles</b>	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles & mali technique affecté	-	-	-	-	-
Immo. en cours	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation immo. financières</b>	-	-	-	-	-
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières & mali technique affecté	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation en-cours et stocks</b>	-	-	-	-	-
Matières premières	-	-	-	-	-
Travaux en cours	-	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-	-
<b>Dépréciation comptes de tiers</b>	<b>520 199</b>	-	-	-	<b>520 199</b>
Clients	520 199	-	-	-	520 199
Groupe et associés	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>520 199</b>	-	-	-	<b>520 199</b>



**Note 7 - Provisions**

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2020
Amortissements dérogatoires	561 468	85 121	161 122	-	485 467
<b>TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>561 468</b>	<b>85 121</b>	<b>161 122</b>	<b>-</b>	<b>485 467</b>

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2020
<b>Provisions à caractère d'exploitation</b>	<b>6 897 755</b>	<b>3 284 696</b>	<b>3 532 561</b>	<b>-</b>	<b>6 649 891</b>
Service après vente (SAV)	394 421	258 480	315 458	-	337 443
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	3 279 927	569 068	444 993	-	3 404 001
Remise en état des sites - repliement chantiers	86 200	50 000	1 318	-	134 882
Pertes à terminaison (PAT)	2 741 868	2 407 148	2 741 868	-	2 407 148
Médailles du travail	395 339	-	28 923	-	366 416
Autres litiges et risques d'exploitation	-	-	-	-	-
<b>Provisions à caractère financier</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Pertes de change	-	-	-	-	-
<b>Provisions à caractère exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Restructurations	-	-	-	-	-
Risques sur filiales	-	-	-	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-	-	-	-
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>6 897 755</b>	<b>3 284 696</b>	<b>3 532 561</b>	<b>-</b>	<b>6 649 891</b>

Les reprises de provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

	Reprises avec objet	Reprises sans objet
<b>Provisions à caractère d'exploitation</b>	<b>3 207 316</b>	<b>325 245</b>
Service après vente (SAV)	315 458	-
Réfection chantier - travaux restant à exécuter	119 748	325 245
Remise en état des sites - repliement chantiers	1 318	-
Pertes à terminaison (PAT)	2 741 868	-
Médailles du travail	28 923	-
Autres litiges et risques d'exploitation	-	-
<b>Provisions à caractère financier</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Pertes de change	-	-
<b>Provisions à caractère exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Restructurations	-	-
Risques sur filiales	-	-
Autres risques exceptionnels	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 207 316</b>	<b>325 245</b>

## Note 8 - Échéances des créances et dettes

### Créances

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	4 300	4 300	
Prêts	26 139	26 139	
Autres immobilisations financières	3 500	3 500	
Créances clients	19 804 379	19 804 379	-
Personnel et comptes rattachés	2 012	2 012	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	40 625	40 625	-
TVA	1 584 250	1 584 250	-
Etat et autres collectivités	72 511	72 511	-
Groupe et associés	3 313 990	3 313 990	-
Débiteurs divers	364 480	364 480	-
Charges Constatées d'Avance	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>25 216 187</b>	<b>25 216 187</b>	<b>-</b>

### Dettes

	Montant brut	à 1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	108	108	-	-
Emprunts et dettes financières divers	3 431	3 431	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	14 132 419	14 132 419	-	-
Personnel et comptes rattachés	826 511	826 511	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	1 528 224	1 528 224	-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 051 621	4 051 621	-	-
Etat : autres impôts, taxes assimilées	(101 008)	(101 008)	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	1 719 806	1 719 806	-	-
Autres dettes	492 460	492 460	-	-
Produits Constatés d'Avance	10 562 667	10 562 667	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>33 216 239</b>	<b>33 216 239</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Note 9 - Charges à payer et produits à recevoir

### Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2020
Emprunts et dettes financières	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 922 594
Dettes fiscales et sociales	1 459 633
Autres dettes	933 611
<b>TOTAL</b>	<b>8 315 838</b>

### Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	1 825 117
Autres créances	3 732 731
<b>TOTAL</b>	<b>5 557 848</b>

### Note 10 - Comptes de régularisation : Charges et Produits Constatés d'Avance

	Charges Constatées d'Avance	Produits Constatés d'Avance
Charges et produits d'exploitation	-	10 562 667
Charges et produits financiers	-	-
Charges et produits exceptionnels	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>10 562 667</b>

### Note 11 - Capitaux Propres

Le capital social comprend au 31 décembre 2020, 90 977 actions au nominal de 15,00 € par action.

L'évolution des capitaux propres au cours de l'exercice 2020 se présente comme suit :

<b>Capitaux propres à l'ouverture</b>	<b>-6 902 449</b>
Augmentation de capital	
Distribution	
Variation des provisions réglementées	-76 001
Subventions d'investissement	
Résultat de l'exercice	63 823
<b>Capitaux propres à la clôture</b>	<b>-6 914 627</b>

## INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Note 12 - Ventilation du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires concerne les activités suivantes :

	31/12/2020
Routes et infrastructures	16 968 994
Cadre de vie et environnement	51 738 981
Maintenance et services	
Autres	
<b>Total</b>	<b>68 707 974</b>

### Note 13 - Transactions entre parties liées

La société applique le règlement n°2014-03 de l'ANC modifié des nouveaux règlements intervenus depuis, qui précise que les transactions à mentionner en annexe sont celles qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. De plus, sont exclues, les transactions conclues entre une société mère et sa filiale, ainsi que celles conclues entre deux filiales détenues en quasi totalité par une même société mère.

Ces cas s'appliquent à la société. Par conséquent, aucune information à ce titre n'est présentée.

## Note 14 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend pour l'essentiel :

	31/12/2020
Produits nets de cession d'immobilisations	37 500
Quotes-parts de subvention d'investissement	-
Amortissements dérogatoires nets	76 001
Autres	-

## Note 15 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	(49 678)	-	(49 678)
Résultat exceptionnel	113 501	-	113 501
Participation	-	-	-
<b>Résultat comptable</b>	<b>63 823</b>	<b>-</b>	<b>63 823</b>

## AUTRES INFORMATIONS

## Note 16 - Engagements financiers donnés et reçus

ENGAGEMENTS DONNES	Au profit des		Total
	Entreprises liées	Autres	
Cautions sur marchés		14 354 194	14 354 194
Cautions sur engagements financiers			-
Hypothèques et nantissements			-
Garanties solidaires des sociétés de personnes	8 986 248		8 986 248
Contrats de location simple (hors crédit bail)		580 126	580 126
Indemnités de fin de carrière		1 923 289	1 923 289
Autres engagements donnés			-
<b>TOTAL</b>	<b>8 986 248</b>	<b>16 857 609</b>	<b>25 843 857</b>

### Cautions sur marchés :

Les garanties données sur marchés concernent principalement les garanties de bonne fin d'exécution de travaux et les garanties bancaires données en couverture des avances reçues par les clients. Lorsque des événements tels que des retards de livraison ou des litiges sur l'exécution du contrat rendent probable la réalisation du risque, celui-ci est provisionné.

### Garantie solidaire des sociétés de personnes :

Les associés d'une société de personnes sont solidaires et indéfiniment responsables des dettes contractées par ladite société auprès des tiers. L'engagement correspond à la totalité du passif de ces sociétés sous déduction de leur fonds propres et des comptes d'emprunts et comptes courants ouverts au nom des associés. Toutefois, compte tenu de la qualité des partenaires, le risque d'être appelé en garantie au titre de ces engagements est faible.

ENGAGEMENTS RECUS	Accordés par		Total
	Entreprises liées	Autres	
Engagements reçus des établissements financiers			-
Hypothèques et nantissements			-
Autres engagements reçus		1 810 663	1 810 663
<b>TOTAL</b>	-	<b>1 810 663</b>	<b>1 810 663</b>

**Note 17 - Engagements de crédit-bail**

	Nature d'immobilisation financée par crédit-bail			
	Terrains	Constructions	Autres immo. corporelles	31/12/2020
<b>Valeur d'origine</b>				-
Amortissements cumulés exercices antérieurs				-
Amortissements de l'exercice N				-
<b>Total amortissements théoriques</b>	-	-	-	-
<b>Valeur nette</b>	-	-	-	-
Redevances payées sur ex. antérieurs				-
Redevances payées sur l'exercice N				-
<b>Total redevances payées</b>	-	-	-	-
Redevances à payer : à 1 an au plus				-
Redevances à payer : à + d'1 an et - de 5 ans				-
Redevances à payer : à plus de 5 ans				-
<b>Total redevances restant à payer</b>	-	-	-	-
<b>Valeur résiduelle</b>				-
Montant pris en charge dans l'exercice				-

## Note 18 - Effectif moyen

	31/12/2019	31/12/2020
Cadres	33	30
Employés et agents de maîtrise	79	77
Ouvriers	156	153
<b>TOTAL</b>	<b>268</b>	<b>260</b>

## Note 19 - Honoraires des Commissaires aux Comptes

En application du Décret n° 2008-1487, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe. La société est en effet incluse dans le périmètre de consolidation de Vinci S.A., et l'annexe aux comptes consolidés de Vinci S.A. les mentionne.

## Note 20 - Rémunération des Dirigeants

Les mandataires sociaux ne sont pas directement rémunérés par la société.

## Note 21 - Relations Groupe et régime fiscal

### Forme juridique et intégration fiscale :

La société est constituée en Société par actions simplifiée.  
Elle est membre du groupe d'intégration fiscale Vinci S.A.. La société acquitte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

### Société consolidante :

Les comptes de la société sont intégrés dans le périmètre de consolidation de la société Vinci S.A. (SIREN 552 037 806) dont le siège social se situe au 1 Cours Ferdinand de Lesseps - 92 851 Rueil Malmaison.  
Les états financiers du groupe sont disponibles sur le site internet de Vinci.

## Note 22 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Dans le contexte d'exploitation de la société, Eurovia, la maison mère, a accordé au cours de l'exercice 2020 un financement complémentaire à la société afin que celle-ci soit en mesure de faire face à ses obligations.  
La société Eurovia Pas de Calais continue de bénéficier de la convention de trésorerie mise en place par sa société-mère, permettant ainsi sa continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2021.  
La convention de continuité d'exploitation s'inscrit dans ce cadre.

## Note 23 - Tableau des filiales et participations

Néant.